

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS – FORENTEM

La certification « **Concevoir, animer et évaluer une action de formation** » s’adresse aux spécialistes métiers amenés à concevoir et réaliser une action de formation en tant que formateur occasionnel et de façon complémentaire à leur métier.

Prérequis :

- Disposer d’un domaine d’expertise
- Avoir un projet d’action de formation dans le cadre de son activité professionnelle.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d’évaluation et obtenir l’assistance d’un tiers lors de l’évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D’EVALUATION	
	MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Concevoir, animer et évaluer une action de formation		
C1. Analyser le besoin en formation, en s’appuyant sur la demande du commanditaire et en recueillant les informations pertinentes sur ses enjeux stratégiques, ses objectifs opérationnels, ses contraintes et le public cible (prérequis, métiers concernés, situations professionnelles pour lesquelles le besoin est exprimé, situations éventuelles de handicap), afin de définir son périmètre d’action et en déterminer les objectifs pédagogiques.	<p><u>E1. Type d’évaluation</u> : Projet professionnel portant sur la conception d’une action de formation et son système d’évaluation donnant lieu à une soutenance orale.</p> <p>Il est demandé au candidat d’élaborer un module de formation à partir d’un besoin exprimé par une entreprise réelle ou fictive.</p> <p>Dans ce cadre, il :</p>	<p><u>Critères pour E1 : en lien avec la compétence C1</u></p> <p>-La demande de formation est correctement analysée et donne lieu à la formulation d’une problématique et d’objectifs opérationnels.</p> <p>-La population cible des participants est identifiée et caractérisée : prérequis, attentes, métiers, contexte professionnel dans lequel les compétences et connaissances recherchées seront mobilisées,</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse la demande de formation (public visé, objectifs opérationnels ...) (en lien avec C1), • Définit les objectifs pédagogiques de la formation (en lien avec C2), • Définit les ressources et modes pédagogiques sur lesquels s'appuyer (en lien avec C3), • Elabore le programme de formation (en lien avec C4), • Définit un système d'évaluation de l'action de la formation et en justifie la pertinence par rapport aux informations qui en sont issues. (en lien avec C7). 	<p>contraintes, besoins spécifiques (notamment une situation de handicap) ...</p> <p>- Le périmètre de l'action de formation est défini : enjeux, objectifs opérationnels, planning, modalités spécifiques (prise en compte éventuel du handicap des apprenants, contraintes techniques, logistiques, organisationnelles du client...) ...</p>
<p>C2. Définir les objectifs pédagogiques à partir d'objectifs opérationnels en situation de travail, en les déclinant en sous-objectifs selon la progression pédagogique la plus adaptée aux résultats attendus et au prérequis des apprenants tout en les associant à des indicateurs de performance, afin de pouvoir les intégrer dans le dispositif d'évaluation.</p>	<p>A l'oral, le candidat sera challengé sur sa méthodologie de conception de l'action de formation, ainsi que les méthodes et outils pédagogiques choisis.</p> <p>E2. Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle portant sur l'une animation d'un module de formation sous forme de jeu de rôle.</p> <p>Il est demandé au candidat d'animer une séquence du module de formation conçu en E1 (en lien avec C5), en gérant le groupe d'apprenants, joués par les membres du jury et les autres candidats (en lien avec C6).</p> <p>A l'issue du jeu de rôles, il sera interrogé par le jury sur le déroulement de la séquence ainsi que sur différentes situations pouvant entraver la conduite de la formation et la façon de les gérer.</p>	<p>Critères pour E1 : en lien avec la compétence C2</p> <p>-Les objectifs opérationnels sont correctement déclinés en objectifs pédagogiques.</p> <p>-Les objectifs pédagogiques sont correctement rédigés : description avec un verbe d'action, prise en compte des critères de performance attendus, respect des conditions de réalisation (moyens, contexte, durée...)</p> <p>-Les objectifs pédagogiques sont déclinés en sous objectifs selon la progression pédagogique fixée et qui tient compte des prérequis des apprenants.</p> <p>-Le choix des indicateurs de performance sont pertinents par rapport aux retours attendus par le commanditaire et les apprenants.</p>
<p>C3. Concevoir les ressources pédagogiques de la formation (jeux, études de cas, guide d'animation, supports apprenants...), en s'assurant de leur adaptation à la cible visée (accessibilité aux apprenants en situation de handicap, niveau des apprenants, caractéristiques de la cible (générationnelles, culturelles, éducationnelles...)), et selon le format voulu (présentiel, distanciel,</p>		<p>Critères pour E1 : en lien avec la compétence C3</p> <p>-Le choix des ressources pédagogiques est pertinent par rapport au profil des apprenants et de leurs besoins par rapport aux situations professionnelles vécues (Jeux interactifs, supports documentaires, vidéos, exercices pratiques en situation réelle...)</p>

hybride...) afin de rendre plus performant le mode d'apprentissage.

C4. Elaborer le déroulé pédagogique (programme de formation), en le découpant en module de formation (contenus, durée, objectifs intermédiaires) afin d'obtenir une visualisation structurée de l'action, traduisant les étapes (du démarrage de l'action jusqu'au dispositif d'évaluation) menant aux objectifs pédagogiques visés.

- Le choix des ressources pédagogiques en fonction des objectifs pédagogiques et du contenu du programme en vue de faciliter l'apprentissage est argumenté de façon pertinente par le candidat.

-En fonction du format asynchrone, synchrone ou hybride, le candidat justifie les adaptations pédagogiques à mettre en place

-Le candidat intègre dans sa présentation la possibilité d'intégrer dans le groupe d'apprenants des personnes en situation de handicap et justifie la manière dont il adapte les conditions d'apprentissage en fonction des besoins.

Critères pour E1 : en lien avec la compétence C4

-Le candidat démontre que l'enchaînement des séquences correspond à la progression pédagogique préalablement déterminée et que la durée correspond au niveau des apprenants et à la complexité du module de formation. L'enchaînement des séquences inclue tous les modules de formation du démarrage de l'action, jusqu'au dispositif d'évolution.

-Les modules sont associés à des objectifs intermédiaires dont la combinaison permet d'atteindre l'objectif global.

- L'ensemble des connaissances et compétences visées sont prises en compte dans les contenus des différents modules du programme de formation.

C5. Animer la formation, en transmettant les informations nécessaires à la bonne réalisation de sa prestation, dès son démarrage (cadre, règles, partage des objectifs, déroulement des différentes séquences...), en déroulant les modules pédagogiques construits avec l'ensemble des supports et outils pédagogiques associés, tout en adoptant une posture facilitatrice (bienveillance, écoute active, reformulation, questionnements...), afin d'assurer la transmission des connaissances et compétences.

Critères pour E2 : en lien avec la compétence C5

- Le candidat respecte toutes les étapes d'une phase d'introduction : présentations, organisation (horaires, pauses, déjeuner...), annonce des objectifs pédagogiques globaux et du programme, explications sur les méthodes de travail ...

-Le candidat adopte une posture bienveillante et à l'écoute des apprenants dès le démarrage de la formation.

-Les techniques de communication interpersonnelle sont correctement utilisées, selon les situations et les profils des apprenants : écoute active, reformulations, questionnements ouverts/fermés...attitude permettant aux personnes réservées de participer ou au contraire aux personnes « envahissantes » de les canaliser.

-Le candidat démontre que sur la séquence de formation animée, il fait en sorte de rappeler l'objectif intermédiaire à atteindre, dans un temps déterminé.

-Le candidat justifie que les techniques d'animation choisies permettent l'instauration et le maintien d'une dynamique favorisant le transfert des connaissances et compétences en donnant du sens aux apprenants.

-L'expression orale du candidat est fluide et rythmée, sans stress apparent.

C6. Adapter le déroulement de la formation en fonction des retours des apprenants (réactions, résultats obtenus), du contexte et des personnalités présentes en faisant preuve d'agilité dans sa posture (posture de « lâcher-prise » ou de directivité, utilisation des techniques de félicitations ou de recadrage ...) afin de gérer les difficultés rencontrées , résistances au changement, situations de blocage ou de conflit et ainsi permettre aux apprenants de s'engager et d'atteindre les objectifs de progression fixés.

C7. Analyser les résultats issus des modalités d'évaluation de la formation pour les apprenants (études de cas, exercices pratiques, mises en situation professionnelles, QCM...) afin de vérifier l'atteinte des objectifs, les éventuels écarts et s'en appuyer pour améliorer le dispositif de formation.

Critères pour E2 : en lien avec C6

- Le candidat démontre sa capacité à s'adapter à toutes situations n'allant pas dans le sens du programme fixé, en :
- faisant preuve d'observation ou d'écoute active face à l'évènement
- en apportant une réponse par rapport à la situation
- selon la nature d'évènement, en le prenant en compte dans la poursuite du programme ou en l'écartant avec bienveillance (en donnant une explication, en proposant de traiter le sujet à la fin du temps consacré à la formation...)
- Dans le cas d'une situation sensible, le candidat montre sa capacité à la traiter efficacement :
détection de la situation, tentative d'apaisement ou de résolution, adaptation du mode de communication, du ton et de la posture, décisions pertinentes en cas de débordement...

Critères pour E1 : en lien avec C7

- Le système d'évaluation proposé :
- Intègre les critères et indicateurs permettant de vérifier l'atteinte des objectifs,
 - Permet d'obtenir des informations mesurables sur la satisfaction des différentes parties prenantes : financeurs, commanditaires, apprenants,
 - Permet de justifier des actions correctives/complémentaires.
